

CHAMPIONNATS U13, U15 et U18 INTERDISTRICTS SECTEUR LORRAIN

Saison 2019 /2020

U 13

Phase d'Automne :

3 groupes de 10 équipes : 30 équipes.

Provenance : de U13 R1 classées : 6ème, 7ème, 8ème = 9 équipes.
de U13 R2 classées : 2ème, 3ème = 12 équipes.

Accessions des Districts Territoire Lorrain = 9 équipes.
(Moselle 4 – Meurthe et Moselle 3 – Vosges 1 –

Meuse 1).

Des Matches simples soit 9 rencontres.

A l'issue de la phase d'automne, les équipes classées aux trois dernières places de chacun des trois groupes réintègrent leur district respectif, soit 9 équipes.

Phase de Printemps :

3 groupes de 10 équipes : 30 équipes.

Provenance : les 21 équipes restantes de la phase d'automne + **les 9 accessions des districts** (Moselle 4 – Meurthe et Moselle 3 – Vosges 1 – **Meuse 1**).

Des Matches simples soit 9 rencontres.

A l'issue de la phase de Printemps :

1) Les deux (2) meilleurs premiers des trois (3) groupes accèdent au championnat de Ligue U14 R1. (2 équipes)

2) Le troisième premier et les deuxièmes de chacun des trois groupes accèdent au championnat de Ligue U14 R3. (4 équipes)

3) Les équipes classées à la dernière place de chacun des groupes réintègrent leur district d'appartenance. (3 équipes)

4) Les six (2 en U14R1 et 4 en U14R3) accédant en ligue plus les trois (3) descendants en district sont remplacés par neuf (9) accédant des districts (Moselle 4 – Meurthe et Moselle 3 – Vosges 1 – Meuse 1) pour la phase automne de la saison suivante.

U 15

Phase de printemps :

3 groupes de 10 équipes : 30 équipes accédantes des districts.

Provenance : Moselle : 15
Meurthe et Moselle : 8
Vosges : 5
Meuse : 2

Des Matchs simples soit 9 rencontres.

A l'issue de la phase de printemps :

1) Le premier de chacun des trois groupes accède au niveau du championnat de Ligue U16 R3 . (3 équipes)

2) Les équipes classées de la 2ème place à la dernière place de chacun des trois groupes réintègrent leur district d'appartenance. (27 équipes)

U 18

Phase de printemps :

3 groupes de 10 équipes : 30 équipes accédantes des districts.

Provenance : Moselle : 15
Meurthe et Moselle : 8
Vosges : 5
Meuse : 2

Des Matchs simples soit 9 rencontres.

A l'issue de la phase de printemps :

1) Le premier de chacun des trois groupes accède au niveau du championnat de Ligue U 18 R3 . (3 équipes)

2) Les équipes classées de la 2ème place à la dernière place de chacun des trois groupes réintègrent leur district d'appartenance. (27 équipes)

Le règlement des championnats INTER DISTRICTS est inséré dans les règlements de la LGEF.

En cas d'égalité : Article 10 – 10.1 – 10.2 pour départager les équipes.